



TRASTUZUMAB

Ce traitement comprend l'administration par perfusion intraveineuse, *via* un cathéter central (chambre implantable ou picc line), d'un médicament : Trastuzumab (Herceptin®). Ce médicament est prescrit en association avec un traitement de chimiothérapie.



Cette cure sera répétée tous les 21 jours.

Il faudra faire un bilan biologique de contrôle 48h avant la cure suivante.

Surveillez régulièrement la peau en regard de la chambre implantable et informez l'équipe médicale en cas de rougeur, de gonflement ou de douleur.

EFFETS SECONDAIRES

1. Fatigue

Fatigue, manque d'énergie et de concentration, irritabilité, céphalées, baisse de la libido : Faites des exercices modérés mais réguliers et quotidien (30 minutes par jour si possible). Aménagez-vous des siestes, des pauses fréquentes et des loisirs plaisants. Faites-vous aider par vos proches ou des prestataires de service pour les courses ou les tâches ménagères.

2. Allergie

Une réaction allergique peut se manifester, surtout lors de la première cure, avec fièvre, frissons, démangeaisons, fatigue, migraine, baisse de tension, essoufflement... pendant la perfusion ou dans les heures qui suivent : Vous bénéficierez d'une surveillance pendant et après le traitement, et des médicaments anti-allergiques pourront être prescrits avant les premières perfusions en prévention.

3. Insuffisance cardiaque

Peut se manifester par des douleurs thoraciques, des palpitations, un essoufflement, une fatigabilité inhabituelle, des œdèmes des membres inférieurs : une évaluation de la fonction cardiaque est réalisée avant le traitement et ensuite tous les 3 mois. Contactez votre médecin en cas de symptôme anormal.



REMARQUES GÉNÉRALES



Les effets secondaires sont propres à chaque molécule. Ils sont variables selon chaque individu et diffèrent selon la dose, le rythme d'administration et les médicaments associés.

IL EST ESSENTIEL D'INFORMER PRÉCISÉMENT VOTRE MÉDECIN TRAITANT ET L'ÉQUIPE MEDICALE DE FAIT NOUVEAU/INHABITUEL.

Votre médecin traitant, votre oncologue, votre infirmière de pratique avancée sont les personnes clés dans votre parcours de soins. Ils pourront vous soutenir, vous accompagner, vous soulager. Votre médecin traitant sera régulièrement tenu informé de votre parcours de soins personnalisé.

Cette fiche d'information, volontairement simple, rédigée par le comité de rédaction du site Internet de la FFCD, est destinée à servir de support aux explications données par votre médecin sur la toxicité des protocoles.

CONSEILS GÉNÉRAUX



L'activité sportive est conseillée voire souhaitable, selon vos capacités.



Votre traitement ne peut être pris lors d'une grossesse ou de l'allaitement. Une contraception efficace doit impérativement être utilisée pendant toute la durée de votre chimiothérapie.



Sauf contre-indication ou régime particulier, votre alimentation doit être variée et équilibrée. Évitez les aliments trop chauds, trop froids ou irritants.



Buvez beaucoup d'eau, au moins 1,5 – 2L par jour.



La consommation de tabac et alcool est fortement déconseillée. Si vous souhaitez engager un sevrage, parlez-en à votre médecin.



Une protection solaire à haut indice UV est recommandée (chapeau, vêtements « couvrants », crème), surtout en cas de traitement comprenant du 5FU.



Évitez la conduite automobile pendant la cure. Pendant l'intercure, d'autres médicaments peuvent représenter une contre-indication à la conduite, parlez-en à votre médecin.



Pensez à prendre vos médicaments et vos ordonnances lors de vos déplacements.



Lavez-vous régulièrement les mains, pour limiter le risque d'infection.



Les vaccinations sont autorisées la plupart du temps, voire recommandés pendant votre chimiothérapie. Cependant certaines sont formellement contre-indiquées, parlez-en à votre médecin.



Évitez l'automédication. Ne prenez pas, sans avis médical préalable, de médicaments disponibles librement et sans ordonnance, de tisanes ou de plantes, qui peuvent interagir avec votre traitement. Informez votre médecin traitant de votre protocole de chimiothérapie (par cette fiche et votre carnet de liaison éventuel) et inversement, informez l'équipe médicale de tout nouveau traitement mis en place par votre médecin traitant.

